

Echafaudages de pied : montage, vérification, réception utilisation et démontage – ECS9.5V

Durée

3 jours (21H00)

Exposé : 15H00 - Pratique : 6H00

Public et Prérequis

Public : Opérateurs, techniciens, agents de maîtrise ayant à utiliser les échafaudages de pied de l'établissement pour exercer leur activité

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Savoir monter, vérifier, utiliser et démonter les échafaudages de pied dans les règles de l'art, et dans ce but, connaître les risques, la réglementation, les méthodes de montage, la technologie des structures mises en œuvre, le contrôle de stabilité et les conditions d'utilisation

Méthode pédagogique

Des informations technologiques sur les échafaudages de pied accompagnent les essais pratiques de montage et de démontage; il est tenu compte des impératifs d'efficacité et des risques particuliers inhérents au montage et à l'utilisation de ces échafaudages

Contenu

- ▶ Le travail en hauteur et ses contraintes, la prévention des chutes de hauteur
- ▶ Les dispositifs de protection individuelle et collective
- ▶ Les risques spécifiques inhérents aux échafaudages de pied
- ▶ L'adéquation du matériel en fonction du travail à effectuer
- ▶ Les risques dus à l'environnement de travail
- ▶ Les caractéristiques des matériels et les dispositifs de stabilité
- ▶ La notice de montage d'un échafaudage de pied
- ▶ Pratique : exercice de montage et démontage
- ▶ Les règles et consignes d'utilisation des échafaudages de pied
- ▶ L'examen visuel et l'entretien du matériel
- ▶ La réception des échafaudages de pied : les fiches de contrôle, le registre de sécurité
- ▶ Les contrôles : implantation, appuis, conception, aménagements, chargement, stabilité, planchers, accès, protection, état général

Evaluation des acquis

L'efficacité des montages et des démontages d'échafaudages constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par un contrôle continu, et des épreuves de fin de stage.

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux épreuves.

Particularité

Stage intra-entreprise :

- ▶ Matériel mis à disposition par l'entreprise
- ▶ Participants : optimum : 8 - maximum : 10
- ▶ Cette formation intègre les prescriptions du décret du 1/09/2004, de l'arrêté du 21/12/2004, de la circulaire du 27/06/2005 et de la recommandation R408 de la CNAM TS